

**COMPTE-RENDU DU COMITÉ UNIQUE DE CONCERTATION
DU 20 JUIN 2023 À BEAULIEU-SUR-DORDOGNE**

Titulaires			Suppléants		
Membres représentants du collège public					
Nom	Fonction	Présence	Nom	Fonction	Présence
Alain SIMONET	CC Midi Corrèzien	<i>Excusé</i>	Christophe CARON	CC Midi Corrèzien	Présent
Christophe LISSAJOUX	CC Midi Corrèzien	Présent	Michel CHARLOT	CC Midi Corrèzien	<i>Excusé</i>
Eric CISCARD	CC Midi Corrèzien	<i>Absent</i>	Dominique CAYRE	CC Midi Corrèzien	Présent
Jean-Pierre LASSERRE	CC Xaintrie Val'Dordogne	Présent	Régis VAN NIEUWENHUYSE	CC Xaintrie Val'Dordogne	Présent
Jean-Basile SALLARD	CC Xaintrie Val'Dordogne	Présent	Vincent ARRESTIER	CC Xaintrie Val'Dordogne	<i>Excusé</i>
France CHASTAINGT	CC Xaintrie Val'Dordogne	<i>Absent</i>	Francis LAFON	CC Xaintrie Val'Dordogne	<i>Absent</i>
Laurence DUMAS	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Présente	Eric GALINON	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne	<i>Absent</i>
Membres représentants du collège privé					
Véronique SIMBILLE	Association CASAP/Musée de l'Homme de Neandertal	<i>Excusée</i>	Christophe CHIROL	Association Aïcontis	Présent
Paul CHAUMEIL	Confrérie des Gourmets de la Châtaigne	Présent	Sébastien SOULIE	Chambre d'Agriculture de la Corrèze	<i>Absent</i>
Jacques LEYMAT	Comité du Noyer et de la Châtaigne	Présent	Georges POUJADE	Conseil de Développement	<i>Excusé</i>
Marie-Françoise EYMA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze	Présente	Jean-François ROBERT	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze	<i>Absent</i>
Christian LASSALLE	Association Noailhac Mémoire Patrimoine	Présent	Nathalie DELPY	Association Collonges Animations Spectacles	<i>Excusée</i>
François BRETIN	Représentant de l'Association des Forêts de la Xaintrie	Présent	Michel VERNEJOUX	Représentant de l'Association de la Forêt au Jardin	<i>Absent</i>
Aurélien LECANU	Domaine du Lac de Feyt	<i>Excusée</i>	Sylvain PIANTANIDA	Jardins Sothys	<i>Absent</i>
Jérôme BILLY	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze	<i>Absent</i>	Daniel PONTY	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze	<i>Absent</i>
Membres associés					

Etienne DESPLANQUES	Préfet de la Corrèze	<i>Absent</i>	Philippe LAYCURAS	Sous-Préfet de la Corrèze	<i>Excusé</i>
Patrick HANNOYER	DDT	Présent	Damien LONGUEVILLE	DDT	Présent
Anabelle REYDY	Conseillère Régionale	<i>Absente</i>	Pascal COSTE	Président du Conseil départemental, Conseiller	<i>Absent</i>
Sébastien DUCHAMP	Conseiller départemental	<i>Absent</i>	Ghislaine DUBOST	Conseillère départementale	<i>Absente</i>
Sonia TROYA	Conseillère départementale	Présente	Nicole BARDI	Présidente de la CC Xaintrie Val'Dordogne	<i>Absente</i>
Eva CORRAL-MALDONADO	Chargée de mission territoires, DATAR, Conseil régional	Présente	Sylvaine FOIX	Direction du Développement des Territoires, Conseil départemental	<i>Absente</i>
Aline DECOUTY	Chef de projet, Conseil départemental	<i>Absente</i>	Marie SAULE	Directrice, Comité Départemental du Tourisme	<i>Absente</i>
Michel QUEILLE	Représentant de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze	<i>Absent</i>	Camille LACHEZE	Directrice, Office de Tourisme Vallée de la Dordogne	Présente
Jean-Pierre BROUSSE	Représentant de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze	<i>Absent</i>	Christophe REY	Responsable d'antenne et conseiller spécialisé, Chambre d'Agriculture de la Corrèze	<i>Absent</i>
Anne MAMBRINI	Responsable Pôle Etudes et observation économique, CCI de la Corrèze	<i>Absente</i>	Marie-Ange BRUSACORAM	Référente développement des entreprises, CCI de la Corrèze	<i>Absente</i>
Laurent VIGNAUD	Directeur régional délégué, Agence de Services et de Paiement	<i>Excusé</i>	Rodolphe MAILLES	Directeur Général des Services, CC Xaintrie Val' Dordogne	<i>Absent</i>
Mathieu LABONNE	Chargé de mission instruction, Conseil régional	<i>Absent</i>	Séverine SIRIEIX	Directrice Générale Adjointe, CC Xaintrie Val' Dordogne	<i>Absente</i>
Aurélie SERS	Cheffe de projet « Petite Ville de Demain », CC Midi Corrèzien	<i>Absente</i>	Cédric COURAGEOT	Chargé de mission Agriculture, PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	<i>Excusé</i>
Audrey BELPEUCH	Coordinatrice, PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Présente	Camille LERIBAU	Chargée de mission GPECT, PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	<i>Excusée</i>
Ulysse LEJAY	Chargé de mission LEADER, GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne	Présent	Elisa TREMOUILLE	Chargée de mission PAH, PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	<i>Excusée</i>

La séance du Comité Unique de Concertation est ouverte sous la présidence de M. Jean-Pierre LASSERRE à 15h00.

RESPECT DE LA RÈGLE DU DOUBLE QUORUM

COLLÈGE PUBLIC

Membres présents : 7
Membres ayant voix délibérante : 5

COLLÈGE PRIVÉ

Membres présents : 6
Membres ayant voix délibérante : 6

Plus de la moitié des membres ayant voix délibérante étaient présents (11 membres sur 15).
La moitié ou plus des membres présents ayant voix délibérante appartenaient au collège privé (6 membres sur 11).

DOUBLE QUORUM ATTEINT

Le Président du GAL remercie les personnes présentes et fait part des personnes excusées. Il annonce que le double quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation du dernier compte-rendu
- II. Sélection – avis d’opportunité
- III. Programmation – attribution des aides
- IV. Présentation de la maquette financière
- V. Avis du CUC – Village d’accueil aux Tours de Merle [Hors LEADER]
- VI. Conventonnement programmation 2023-2027
- VII. Questions diverses

I. Approbation du compte-rendu du CUC du 3 avril 2023

Il est proposé l’adoption du compte-rendu du Comité Unique de Concertation réuni le 3 avril 2023.

Aucune remarque n’est faite en séance par les membres du CUC.

Décision : Le Comité Unique de Concertation valide à l’unanimité l’adoption du compte-rendu de la réunion du 3 avril 2023.

II. Sélection – avis d’opportunité

Fiche-action 5. Développement et soutien aux animations culturelles et sportives

Les automnales de Meyssac 2023 (Association Meyssac Culture et Loisirs)

Présentation du projet (cf. fiche-projet) :

L’association organise une nouvelle édition de son festival « Les automnales » avec comme thématique « la lumière », les 6, 7 et 8 octobre. Il est prévu :

- Des expositions de sculpture de verre, photographie, peinture, vitraux etc.
- Une soirée spectacles

- Des ateliers artistiques pour l'école primaire, l'IME et des résidents de l'EHPAD.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses TTC		Recettes		
Prestation artistiques	1 175, 00 €	FEADER-LEADER	5 503, 39 €	55 %
Vernissage	1 385, 00 €			
Matériels exposition	1 366, 80 €	CD Corrèze	1 500, 00 €	15 %
Défraiements des artistes	3 582, 68 €	Commune de Meyssac	1 000, 00 €	10 %
Communication	1 531, 36 €	Autofinancement	2 000, 85 €	20 %
Divers organisation	963, 40 €			
TOTAL	10 004, 24 €	TOTAL	10 004, 24 €	100 %

Nombre de votants : 11, dont 6 privés et 5 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	11
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	11

Décision : Le Comité Unique de Concertation attribue à l'unanimité un avis d'opportunité favorable avec une note de sélection de 19/30.

**Le Marché de Noël de Meyssac 2023
(Association Les amis de Meyssac)**

Présentation du projet (cf. fiche-projet) :

L'association pour pérenniser l'organisation du marché de Noël à Meyssac décide d'investir dans un chalet en bois pour remplacer actuellement une tente pour le pôle snack.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses TTC		Recettes		
Chalet neuf de 6m	12 950, 40 €	CD Corrèze	1 000, 00 €	8 %
		Commune de Meyssac	3 000, 00 €	23 %
		CC Midi Corrèzien	2 000, 00 €	15 %
		FEADER-LEADER	4 360, 32 €	34 %
		Autofinancement	2 590, 08 €	20 %
TOTAL	12 950, 40 €	TOTAL	12 950, 40 €	100 %

Échanges en séance :

Les membres se questionnent sur la provenance du bois.

Eléments complétés lors de la rédaction du compte-rendu :

L'origine du bois n'est pas précisée par le vendeur, mais il est labellisé PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières). Ainsi le bois proviendra d'une forêt gérée durablement.

De plus le vendeur certifie une construction française de ses chalets.

Nombre de votants : 11, dont 6 privés et 5 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	11
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	11

Décision : Le Comité Unique de Concertation attribue à l'unanimité un avis d'opportunité favorable avec une note de sélection de 19/30.

III. Programmation de projets (attribution des aides)

Les **3 projets** suivants ont reçu un avis règlementaire favorable suite à la pré-instruction par l'équipe technique du GAL, puis l'instruction par le service instructeur :

Fiche-action 4. Préservation et valorisation du patrimoine environnemental, historique et culturel

Route des signes lapidaires (Association Noailhac Mémoire Patrimoine)

Modification de l'attribution du 3 avril 2022, de ce dossier, suite à l'intégration d'un nouveau cofinancement.

Présentation du projet (cf. fiche-projet) :

9 communes du Midi Corrézien et leur association de valorisation patrimoniale souhaitent créer un circuit de découverte des marques ou signes lapidaires. Il s'agit de signes gravés au moyen-âge sur les pierres de façades de certaines églises romanes. Ce projet multi-partenarial, mené par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, a pour objectifs de proposer une démarche innovante de découverte du patrimoine, notamment à travers l'utilisation du smartphone ; de faire découvrir les signes lapidaires, mais aussi les édifices et les monuments historiques concernés ; de mettre à disposition des données ou explications en terme d'histoire du bâti ou de patrimoine ; de créer une « route » afin d'offrir un cheminement à travers le territoire pour le découvrir.

Sélection du projet :

Avis d'opportunité très favorable du CUC du 30/09/2022 avec une note de sélection de 22/30.

Plan de financement (avis règlementaire favorable) :

Dépenses TTC		Recettes		
Site internet	4 800, 00 €	CC Midi Corrèzien	2 000, 00 €	14 %
Dépliants	1 896, 00 €	CD Corrèze	2 000, 00 €	14 %
Panneaux et mobiliers d'interprétation	7 253, 22 €	FEADER-LEADER	7 291, 33 €	52 %
Documentation spécifique	164, 95 €	Autofinancement	2 848, 19 €	20 %
TOTAL	14 114, 17 €	TOTAL	14 114, 17 €	100 %

Taux d'aide publique : 80 %

Conflit d'intérêt :

Christian LASSALLE, en qualité de Président de l'Association Noailhac Mémoire et Patrimoine, ne prend pas part au vote.

Nombre de votants : 10, dont 5 privés et 5 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	10
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	10

Décision : Le Comité Unique de Concertation valide à l'unanimité la note de sélection de 22/30 et attribue une aide FEADER-LEADER de 7 291, 33 € à ce projet.

Fiche-action 3. Développement des loisirs sportifs de nature

Étude préalable à la création d'une voie verte (Communauté de communes Midi Corrèzien)

Présentation du projet (cf. fiche-projet) :

Dans le cadre de sa compétence « Aménagement de l'espace », la Communauté de communes Midi Corrèzien souhaite travailler sur la question des mobilités douces.

Aussi, les élus communautaires envisagent d'aménager une voie verte le long de la Dordogne qui permettrait d'assurer la liaison entre deux itinéraires : la véloroute voie verte V87 au nord du territoire et le projet de voie verte porté par le Syndicat Mixte des Véloroutes Voies Vertes au sud.

Sélection du projet :

Avis d'opportunité favorable du CUC du 30/09/2022 avec une note de sélection de 26/30.

Plan de financement (avis règlementaire favorable) :

Dépenses TTC		Recettes		
Diagnostic environnemental	7 950, 00 €	FEADER-LEADER	13 900, 00 €	80 %
Diagnostic topographique	9 425, 00 €	Autofinancement	3 475, 00 €	20 %
TOTAL	17 375, 00 €	TOTAL	17 375, 00 €	100 %

Taux d'aide publique : 100,00 %

Échanges en séance :

C. Lissajoux rappelle que le même projet a lieu sur le territoire de la CC Xaintrie Val'Dordogne, ainsi un portage par le PETR d'un projet commun pour une voie verte sur l'ensemble du territoire de la Vallée de la Dordogne aurait pu être plus pertinent.

Nombre de votants : 11, dont 6 privés et 5 publics. Le double quorum est atteint.

Favorable	11
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	11

Décision : Le Comité Unique de Concertation valide à l'unanimité la note de sélection de 26/30 et attribue une aide FEADER-LEADER de 13 900,00 € à ce projet.

Rénovation de la Sente aux Cochons (Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne)

Présentation du projet (cf. fiche-projet) :

Ma Communauté de communes souhaite procéder à la rénovation et au développement de la Sente aux Cochons. En effet, depuis sa création en 2015, seuls l'entretien du site et le remplacement de panneaux ont été réalisés. Or, suite à une visite de sécurité de l'APAVE, plusieurs points de vigilance sont ressortis, notamment sur les structures en bois fortement détériorées par les intempéries et les insectes xylophages. De plus, dans un souci de rendre la Sente aux Cochons toujours plus attractive, la collectivité a décidé de créer un nouvel atelier ludique sur le parcours. Le site étant au cœur d'un bois communal, le choix s'est porté sur l'installation d'un filet type accrobranche.

Sélection du projet :

Avis d'opportunité favorable du CUC du 30/09/2022 avec une note de sélection de 20/30.

Plan de financement (avis réglementaire favorable) :

Dépenses HT		Recettes		
Porcherie et panneau	6 453,78 €	FEADER-LEADER	33 769,06 €	80 %
Cochons en résine	8 110,00 €			
Bancs saucissons	1 157,50 €			
Travaux de sablage	4 88,00 €	Autofinancement	8 442,27 €	20 %
Filet accrobranche*	26 002,05 €			
TOTAL	42 211,33 €	TOTAL	42 211,33 €	

*Suite une sanction financière, cette dépense, à l'origine de 34 669,40 €, a été amputée de 25%.

Taux d'aide publique : 100,00 %

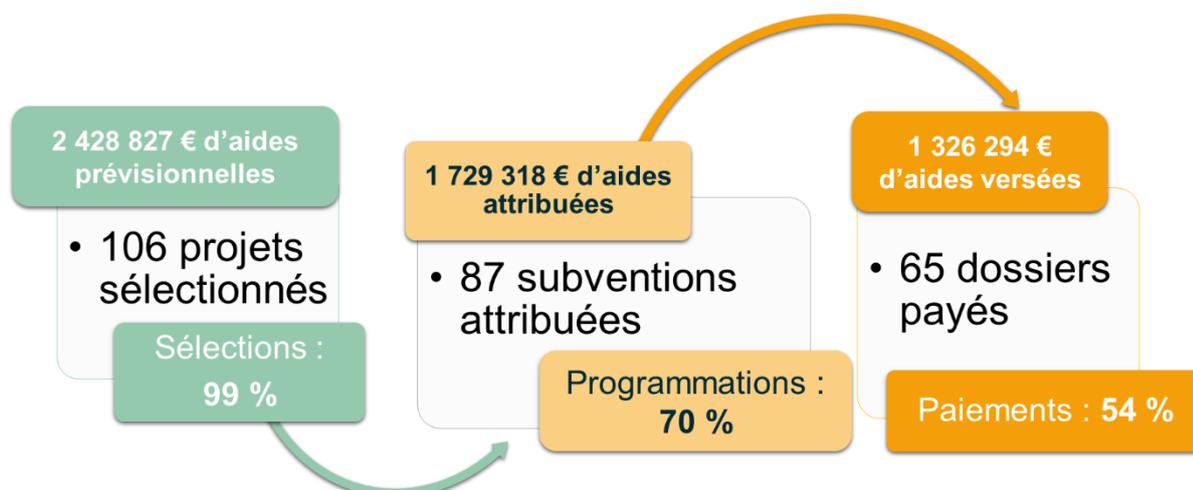
Nombre de votants : 11, dont 6 privés et 5 publics. Le double quorum est atteint.

Favorable	11
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	11

Décision : Le Comité Unique de Concertation valide à l'unanimité la note de sélection de 20/30 et attribue une aide FEADER-LEADER de 33 769, 06 € à ce projet.

IV. Etat de la maquette financière

Synthèse de la maquette financière :



28 844 € de reliquat à ce jour

Échanges en séance :

U. LEJAY informe le comité que deux dossiers rencontrent actuellement des difficultés au niveau de l'instruction :

- Le projet de construction du Bureau d'information touristique à Collonges la Rouge porté le PETR risque une perte totale de sa subvention de 100 000 € suite au contrôle, par le service instructeur, du marché public. En effet il n'y a pas eu de publicité au niveau du BOAMP (Bulletin officiel des annonces de marchés publics) ou d'un Journal d'annonces légales.
- Le projet de construction du Pôle Neandertal à La Chapelle-aux-Saints porté par la Communauté de Commune Midi Corrèzien, risque une perte partielle ou totale de sa subvention de 100 000 €. Ici la problématique repose sur le montage financier du projet. La subvention LEADER doit porter uniquement sur l'étude de conception de la scénographie. Pour que cette subvention soit complète il est nécessaire de prouver que les autres financeurs du projet global n'interviennent pas sur cette dépense.

Il s'agit d'une simple information à ce jour, les services instructeurs et les équipes techniques des deux structures travaillent encore sur ces difficultés.

V. Avis du CUC – dossier hors LEADER

Restauration et aménagement du village d'accueil des Tours de Merle (CC Xaintrie Val'Dordogne)

La CC Xaintrie Val'Dordogne réalise une demande de subvention au FEADER pour le type d'opération « Valorisation du patrimoine culturel des territoires ruraux. Il est demandé dans le formulaire de demande

de subvention, un avis du Comité Unique de Concertation local même s'il ne s'agit pas d'un fond géré par le CUC.

Présentation du projet :

Une étude de mise en tourisme a été réalisée en 2021 permettant d'aboutir à un plan d'actions « Tours de Merle 2035 ». Ce plan d'actions comprend notamment le projet présenté ici.

L'objectif est de retrouver une ambiance de « place de village » permettant d'offrir les services attendus par les touristes qui doivent être guidés via un aménagement paysager penser autour de la gestion des différents flux.

Concrètement, il s'agit de réaliser des travaux de structure et d'aménagement sur trois bâtiments du village :

- Maison Esturgie - Espace accueil au RDC pour la billetterie et la boutique, exposition temporaire en r-1, bureau en r+1
- Sanitaires - Réaménagement et extension
- Grange - Espace pédagogique (projection, maquette 3D) au RDC, vestiaire et local technique en r-1.

Dépenses HT		Recettes	
Travaux	925 433 €	FEADER	500 125 €
		CD Corrèze	107 353 €
		Région NA	132 869 €
		Autofinancement	185 086 €
TOTAL	925 433 €	TOTAL	925 433 €

Nombre de votants : 11, dont 6 privés et 5 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	11
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	11

Décision : Le Comité Unique de Concertation donne un avis favorable à ce projet

V. Conventonnement programmation 2023-2027

a. Dépenses inéligibles

Modification :

- Le matériel d'occasion n'est plus inéligible
- « Les hébergements touristiques hors logements de grande capacité (égale ou supérieur à 12 couchages)
- « La mise aux normes, uniquement s'il s'agit de l'objet principal du projet »
- « VRD (voieries réseaux divers) hors voie verte »

Pas de changement :

- Les dépenses d'auto-construction et les contributions en nature
- L'achat de terrain nu

b. Plafonds de subvention

c. Grille de sélection

d. **Type d'opération éligibles**

Voir document en pièce-jointe.

8. Questions diverses

Agenda :

- 04 septembre 2023 : Groupe de travail.
- 25 Septembre 2023 : Comité unique de concertation.

Le Président lève la séance à 16h50.

ANNEXES AU COMPTE-RENDU :

- Diaporama de la réunion
- État de la maquette financière
- Programmation 2023-2027
 - Grille de sélection mis à jour au 20 juin
 - Présentation simplifiée des fiches action mise à jour au 20 juin

Fait à Beaulieu-sur-Dordogne,
Le

Jean-Pierre LASSERRE,
Président du GAL Vallée de la
Dordogne Corrézienne